

France-Lyon: Repair and maintenance services of building installations

OJ S 12/2024 17/01/2024

Contract notice

Services

Directive 2009/81/EC

Section I: Contracting authority/entity

I.1. Name and addresses

Official name: drsid Lyon

National registration number: 13000190200274

Postal address: bp 97423

Town: Lyon Cedex 07

Postal code: 69347

Country: France

For the attention of: mme Nathalie MILANO

E-mail: Nathalie.milano@intradef.gouv.fr**Internet address(es):**Address of the buyer profile: <https://www.marches-publics.gouv.fr>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

Defence

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities/entities**Section II: Object of the contract**

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

accord-Cadre à Bons de Commande pour la maintenance préventive et corrective des portes, portails et barrières levantes pour la Base de Défense de Nîmes-Laudun-Larzac (ESID 24-103)

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 1: Maintenance and repair services

Main site or place of performance: aveyron (12), Gard (30) et Hérault (34)

NUTS code FRJ22 Aveyron,FRJ12 Gard,FRJ13 Hérault

II.1.3. Information about framework agreement

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

Duration of the framework agreement

Duration in years: 7

Estimated total value of purchases for the entire duration of the framework agreement

Estimated value excluding VAT: 1 200 000,00 EUR

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

la présente publication concerne uniquement un appel à candidature. Le dossier de consultation sera envoyé ultérieurement et uniquement aux candidats admis à soumissionner. Le marché public est passé selon la procédure d'appel d'offres en application des articles L. 2320-1, L.2324-2 et R.2324-2 du code de la commande publique. Accord cadre à bons de commande (mono attributaire) conformément aux articles R.2362-1 à R.2362-6 et R.2362-8 du code de la commande publique. le présent accord-cadre a pour objet la maintenance préventive et corrective des portes, portails et barrières levantes pour la Base de Défense de Nîmes-Laudun-Larzac (ESID 24-103) les prestations comprennent :- une phase de démarrage d'une durée de trois (3) mois durant laquelle le titulaire doit dresser notamment un inventaire exhaustif des installations de chacune des emprises et fournir à l'acheteur un planning annuel- la réalisation de la maintenance préventive et corrective des installations de chacune des emprises. Une astreinte sera également demandée les week-ends et jours fériés ainsi que pendant les heures non ouvrées des jours ouvrés. Les emprises concernées seront précisées pendant la phase d'offre aux candidats admis à soumissionner

II.1.6. CPV code(s)

50700000 Repair and maintenance services of building installations

II.1.7. Information about subcontracting

The tenderer has to indicate in the tender any share of the contract it may intend to subcontract to third parties and any proposed subcontractor, as well as the subject-matter of the subcontracts for which they are proposed

The tenderer has to indicate any change occurring at the level of subcontractors during the execution of the contract

The successful tenderer is obliged to specify which part or parts of the contract it intends to subcontract beyond the required percentage and to indicate the subcontractors already identified

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

la durée initiale de l'accord-cadre est de douze (12) mois à compter du lendemain de la date de notification de l'accord-cadre. L'accord-cadre est reconductible tacitement six (6) fois, à la date anniversaire de notification, pour une durée de douze (12) mois, sauf cas de décision expresse de non reconduction prise par l'acheteur et notifiée au titulaire au plus tard deux (2) mois avant l'échéance de la période de validité en cours. La durée totale de l'accord cadre ne pourra excéder sept (7) ans. Conformément aux dispositions de l'article R.2312-5 du code de la commande publique, le titulaire ne peut s'opposer à la reconduction de l'accord-cadre. En

cas de non reconduction, il n'a droit à aucune indemnité. La personne habilitée à représenter l'acheteur se réserve la possibilité de notifier des commandes avant le terme de l'accord-cadre dont l'exécution se poursuivrait au-delà de la date de fin de marché. La durée d'exécution de ces bons de commande n'excédera pas trois mois par rapport à la date de fin de marché
Estimated value excluding VAT: 1 200 000,00 EUR

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: reconduction du marché

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 6

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

le financement est exclusivement assuré par des ressources budgétaires propres au ministère des armées. La type et la forme des prix des prestations seront précisés dans le cahier des charges. Le délai de paiement est de trente (30) jours maximum et mis en oeuvre conformément aux articles R.2392-10 à R.2392-12 et D.2392-11 du Code de la Commande Publique. Le mode de règlement est le virement. Le comptable assignataire est la direction Départementale des Finances Publiques des Landes, BP 20175, 40003 mont de marsan cedex

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

cf. Article R.2342-12 à R.2342-15 du Code de la Commande Publique. Les candidats doivent indiquer dans leur candidature s'ils se présentent en tant que candidat individuel ou en groupement d'opérateurs économiques. La forme du groupement n'est pas imposée. Toutefois, si le candidat se présente sous la forme d'un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles durant la totalité de l'exécution du marché. Il est fait interdiction aux candidats de présenter pour le marché ou certains de ses lots plusieurs offres en agissant à la fois : 1° en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; 2° en qualité de membres de plusieurs groupements. Un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché public

III.1.4. Other particular conditions to which the performance of the contract is subject, in particular with regard to security of supply and security of information

les dispositions sociales et environnementales seront décrites dans le Dossier de Consultation des Entreprises qui sera envoyé ultérieurement et uniquement aux candidats admis à soumissionner

III.1.5. Information about security clearance

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Personal situation

Criteria regarding the personal situation of economic operators (that may lead to their exclusion) including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: cf rubrique Vi.3 Informations complémentaires : Les conditions de participation du présent AAPC : Il est rappelé que la fourniture de ces éléments listés est exigée, sous peine de rejet de la candidature du soumissionnaire

Criteria regarding the personal situation of subcontractors (that may lead to their rejection) including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: le soumissionnaire doit indiquer dans sa candidature tout ou partie du marché qu'il envisage de sous-traiter à des tiers et tout sous-traitant proposé ainsi que l'objet des contrats de sous-traitance pour lesquels ces derniers ont été proposés. Le soumissionnaire doit indiquer tout changement survenu en ce qui concerne les sous-traitants au cours de l'exécution du contrat

III.2.2. Economic and financial ability

Criteria regarding the economic and financial standing of economic operators (that may lead to their exclusion)

List and brief description of conditions: cf rubrique Vi.3.

Criteria regarding the economic and financial standing of subcontractors (that may lead to their rejection)

List and brief description of conditions: cf rubrique Vi.3.

III.2.3. Technical and/or professional capacity

Criteria regarding the technical and/or professional ability of economic operators (that may lead to their exclusion)

List and brief description of conditions:
cf rubrique Vi.3.

Criteria regarding the technical and/or professional ability of subcontractors (that may lead to their rejection)

List and brief description of conditions:
cf rubrique Vi.3.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Restricted

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged minimum number 3 and Maximum number 5

IV.1.3.

Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. prix. Weighting 60
2. Valeur Technique. Weighting 35
3. Achat Responsable. Weighting 5

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction has been used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

DAF_2023_002047 / ESID 24-103

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

29.2.2024 - 16:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

29.4.2024

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

conditions de participation :Chaque candidat (ou groupement) devra fournir les éléments suivants, sous peine du rejet de sa candidature (en outre l'acheteur pourra écarter tout candidat ou groupement qu'il considèrera comme ne possédant pas les capacités suffisantes pour obtenir le marché) :a) Au titre de leur situation propre :Candidature sous forme de document unique de marché européen (Dume) :- formulaire DumeCandidature hors DUME :- lettre de candidature (Dc1 ou équivalent) ;- déclaration du candidat (Dc2 ou équivalent) intégralement renseignée ;b) Au titre de leur capacité économique et financière : En complément du dossier de candidature, l'aptitude à exercer l'activité professionnelle ainsi que la capacité économique et financière des candidats sont examinées au regard des renseignements et documents demandés ci-dessous :- chiffre d'affaires global et chiffre d'affaire correspondant à l'objet de l'accord-cadre des 3 dernièresannées ;- pouvoirs de la

personne habilitée à engager la société ; - attestation(S) d'assurance en cours de validité ; - le numéro unique d'identification délivré par l'insee permettant à l'acheteur d'accéder aux informations pertinentes par le biais d'un système électronique mentionné au 1 du R.2193-13 du Code de la Commande Publique.C) Capacité technique et/ou professionnelle :Le candidat transmettra à l'appui de sa candidature les éléments ci-après :- les qualifications ou équivalent pour les habilitations électriques et les travaux en hauteur.- La liste détaillée des prestations de même nature à celle de l'accord-cadre, en cours d'exécutions ou exécutées au cours des cinq (5) dernières années, indiquant clairement le type de prestation, le montant du marché, le montant sous-traité, un descriptif précis des prestations réalisées, la date et le destinataire public ou privé. Les références ainsi présentées peuvent être appuyées par des attestations de bonne exécution précisant que les prestations ont été réalisées selon les règles de l'art et menées régulièrement à bonne fin ; - les moyens humains et matériels en lien avec l'objet de l'accord-cadre ;Le candidat (ou groupement) n'ayant pas démontré par tout moyen ses capacités ou compétences dans chacun des domaines ci-dessus, sera éliminé.si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution de l'accord cadre. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié.Si pour une raison justifiée, le candidat n'est pas en mesure de produire tous les renseignements et les documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité technique et professionnelle par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur.conditions particulières en cas de sous-traitance (au sens de l'article L.2193-2 du Code de la Commande Publique) :- en cas de sous-traitance (ici, "Sous-Traitant" s'entend comme l'opérateur économique avec lequel le titulaire du marché conclut, aux fins de la réalisation d'une partie de celui-ci, un contrat de sous-traitance dit "Sous-Traité", au sens de l'article L.2193-2 du Code de la Commande Publique. Les sous-traitants pourront être rejetés par l'acheteur dans les conditions des articles L.2393-8, R.2393-21 et R.2393-22 du Code de la Commande Publique (le cas échéant), notamment sera rejeté tout sous-traitant ne répondant pas aux obligations liées aux modalités d'accès, nécessaires à l'exécution du marché, sur un site du ministère des armées. Ces obligations varient en fonction du type de catégorie d'emprise concerné Cf IGI 1300 sur la protection du secret de la défense nationale) : - une déclaration de sous-traitance (chaque sous-traitant en sens de l'article L.2193-2 du Code de la Commande Publique doit être soumis à l'acceptation de l'acheteur). Pour cela chaque sous-traitant doit fournir le formulaire de déclaration de sous-traitance.- si le candidat (ou le groupement) s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières- les mêmes documents et informations (toutefois les Dc1 et Dc2 ne seront pas à faire remplir par ces opérateurs) qui lui sont demandés (pour chacun de ses opérateurs) en terme de capacités et, ainsi que la preuve qu'il dispose effectivement des capacités de ces opérateurs économiques pour l'exécution du marché public.A ce titre, le candidat, si l'opérateur n'est pas un sous-traitant, remplira la rubrique H du Dc2 accessible sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat.11> indiquera notamment la nature des prestations qu'il confiera à ces autres opérateurs économiques.sélection des candidatures Les candidatures reçues hors délai sont éliminées conformément à l'article R.2343-2 du Code de la Commande Publique.Après examen et élimination des candidatures qui ne justifient pas de l'aptitude professionnelle ou qui ne disposent manifestement pas des capacités professionnelle, techniques et financières suffisantes pour l'exécution du marché, l'acheteur procède au classement des candidatures au regard du dossier de candidature selon les critères de sélection suivants :- capacité économique et financière- capacité technique et/ou professionnelle Les cinq (5) premiers candidats du classement sont admis à déposer une

offre.conformément à l'article R.2342-10 du Code de la Commande Publique, le nombre minimal de candidats admis à présenter une offre est de trois (3). Dans le cas où le nombre de candidats satisfaisants aux critères de sélection est inférieur au nombre minimal fixé ci-avant, l'acheteur peut continuer la procédure avec ces candidats. renseignements COMPLÉMENTAIRES : Les candidats doivent exclusivement poser leurs questions sur la PLACE (www.marches-publics.gouv.fr). Les questions/réponses sont mises en ligne pour communication à l'ensemble des candidats de la consultation, via la plate-forme des achats de l'état (Place) depuis : www.marches-publics.gouv.fr. Uniquement en cas de dysfonctionnement de la PLACE, les candidats peuvent s'adresser à : christophe.cogoluegnes@intradef.gouv.fr nathalie.milano@intradef.gouv.fr toute question dont la réponse pourrait avoir un impact sur la teneur de la candidature doit parvenir au service au plus tard 10 jours calendaires avant la date limite de réception de la candidature. Conformément à l'article R.2332-4 du code de la commande publique, les renseignements complémentaires sont envoyés aux opérateurs économiques quatre jours au plus tard avant la date fixée pour la réception des candidatures. Pour les questions posées postérieurement, l'acheteur n'est pas tenu de répondre et le candidat ne peut s'en prévaloir pour faire repousser les délais de remise de sa candidature ou établir un recours sur la procédure du présent marché. Les réponses sont fournies par écrit à l'ensemble des soumissionnaires. candidats admis a Soumissionner Après examen et élimination des candidatures qui ne justifient pas de l'aptitude professionnelle ou qui ne disposent manifestement pas des capacités professionnelle, techniques et financières suffisantes pour l'exécution du marché, l'acheteur procède au classement des candidatures selon les critères énoncés. Les cinq (5) premiers candidats du classement seront admis à déposer une offre. L'Acheteur avise alors tous les candidats du rejet de leur candidature. Si le nombre de candidats satisfaisants aux critères de sélection et/ou aux niveaux minimaux de capacité est inférieur au nombre minimal, l'acheteur peut continuer la procédure avec ces candidats. modalités D'Accès au dossier de consultation des entreprises (dce) : Les dispositions des articles R.2344-9 et -10 s'appliquent à ce présent marché. Un courrier d'invitation à soumissionner sera adressé aux candidats admis à présenter une offre. Ce courrier indiquera notamment la date et l'heure limites de remise des offres. Le candidat pourra télécharger le dossier de consultation sur la "Place" en s'identifiant, de façon à permettre les éventuelles correspondances ultérieures en cas de modification du dossier de consultation des entreprises. modalités de remise des offres : Les modalités de remises des offres seront déclinées dans le règlement de consultation de la phase offre.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 12 janvier 2024.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Lyon

Postal address: palais des juridictions administratives - 184 rue Duguesclin -

Town: Lyon Cedex 03

Postal code: 69433

E-mail: greffe.ta-lyon@juradm.fr

Telephone: +33 478141010

Fax: +33 478141065

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Lyon
Postal address: palais des juridictions administratives - 184 rue Duguesclin -
Town: Lyon Cedex 03
Postal code: 69433
E-mail: greffe.ta-lyon@juradm.fr
Telephone: +33 478141010
Fax: +33 478141065

VI.5. Date of dispatch of this notice

12.1.2024